



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

CONCOURS ACT-ART 2016

PRESENTATION

La Fédération act-art a pour but de promouvoir et de soutenir les artistes par le biais de projets communs en lien avec la création artistique. Dans le cadre de sa mission, act-art renouvelle son Concours (anciennement nommé Bourse act-art et créée en 2012 et 2014). Ce concours est destiné à soutenir un artiste ou un collectif, affilié ou non à une association membre de la Fédération Act-Art, dans la réalisation d'un projet artistique.

Déclinaison en trois axes :

- Une aide financière de CHF 5'000.- pour la production du projet
- Une exposition du projet à Halle Nord
- Une mise à disposition du lieu en amont pour la réalisation du projet

Les conditions d'inscription :

- être un/e artiste professionnel/le (activité centrale)
- être disponible pour la réalisation du projet dans les dates prévues
- être domicilié à Genève ou dans la région genevoise.

Les dates :

- 31 janvier 2016 : date limite de l'envoi des projets (à l'adresse concours@act-art.ch)
- 09 au 23 novembre 2016 : Mise à disposition du lieu / montage
- jeudi 24 novembre 2016 : Vernissage
- 25 novembre au 23 décembre 2016: Exposition



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

1. Remarques générales

La Fédération act-art a pour but de promouvoir et de soutenir les artistes par le biais de projets communs en lien avec la création artistique. Dans le cadre de sa mission, act-art renouvelle son Concours (anciennement nommé Bourse act-art et créée en 2012 et 2014). Ce concours est destiné à soutenir un artiste ou un collectif, affilié ou non à une association membre de la Fédération Act-Art, dans la réalisation d'un projet artistique.

Déclinaison en trois axes :

- Une aide financière de CHF 5'000.- pour la production du projet
- Une exposition du projet à Halle Nord
- Une mise à disposition du lieu en amont pour la réalisation du projet

2. Conditions d'inscription

Peuvent se présenter les candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- être un/e artiste professionnel/le (activité centrale)
- être disponible pour la réalisation du projet dans les dates prévues
- être domicilié à Genève ou dans la région genevoise.

Aucune condition de nationalité ni limite d'âge n'est requise.

Le concours act-art ne pourra être attribuée deux fois à la même personne.

3. Procédure d'inscription

Les candidats doivent fournir les documents suivants au format PDF :

- une lettre de motivation
- le formulaire d'inscription dûment rempli, signé et scanné
- un curriculum vitae
- un dossier présentant une vue d'ensemble de leurs travaux artistiques
- un descriptif le plus complet possible du projet (thématique, médium, délais de réalisation, budget et plan de financement, collaborations, éléments visuels...)

L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception de l'ensemble de ces documents. Les documents doivent être adressés en format PDF au plus tard le 31 janvier 2016 à l'adresse mail :

concours@act-art.ch

4. Jury et sélection

Un jury composé de professionnels et experts appartenant au milieu de l'art contemporain examinera les dossiers dans le courant du mois de mars. Une première sélection de quatre projets sera alors effectuée. Une rencontre avec les présélectionnés précédera la décision finale du Jury, qui sera annoncée dans le courant du mois de février 2016.

5. Dispositions finales

Les membres du jury ne sont pas tenus de justifier leurs préavis. La décision finale est sans appel et ne pourra être contestée par aucun moyen juridique.



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Appel à candidature adressé aux artistes affiliés ou non à une association membre de la Fédération act-art

Monsieur Madame

NOM:.....

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Travaille dans le(s) domaine(s) d'expression artistique suivant:

.....

Je souhaite présenter ma candidature pour l'attribution, en 2016, du concours act-art et déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation et les directives du concours 2016.

Genève le :

Signature :

ANNEXES

En conformité avec les conditions générales de participation, je joins au présent formulaire et en format PDF les documents suivants:

- une lettre de motivation
- le formulaire d'inscription dûment rempli, signé et scanné
- un curriculum vitae
- un dossier présentant une vue d'ensemble de mes travaux artistiques
- un descriptif le plus complet possible du projet (thématique, médium, délais de réalisation, budget et plan de financement, collaborations, éléments visuels...)

Les documents doivent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante :

concours@act-art.ch au plus tard le 31 janvier 2016



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

Vues Halle Nord

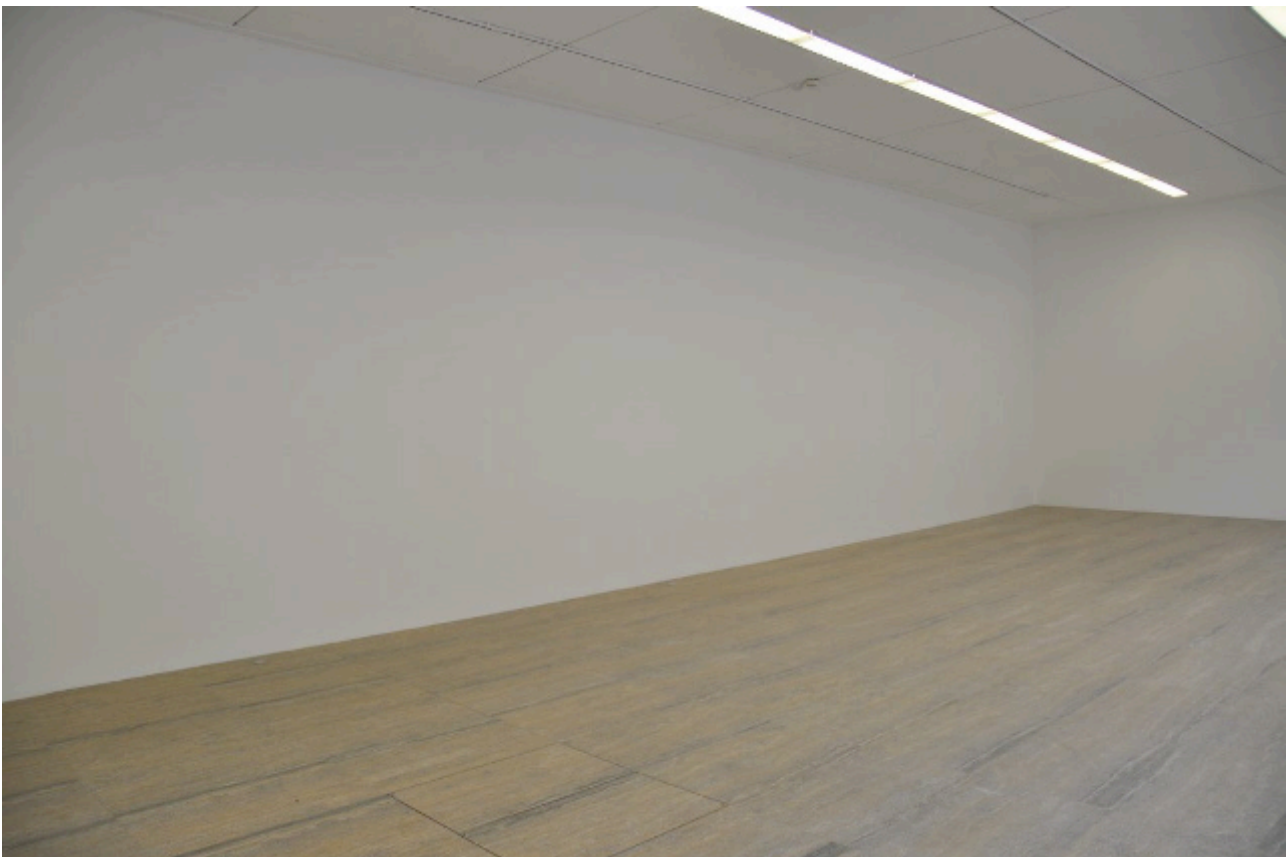




fig.1



fig.2



fig.3



fig.4





RHONE